

Un livret pour repérer et orienter les patients atteints de TND.

Face aux difficultés rencontrées par les professionnels de santé pour repérer et orienter les patients atteints de troubles du neurodéveloppement (TND), une initiative de la CPTS a vu le jour sous la forme d'un livret pratique. Ce projet, né de la collaboration interprofessionnelle entre médecins, psychologues et orthophonistes, sensibilisés à la problématique des TND, vise à structurer les parcours de soins sur le territoire. Conçu pour être simple et rapide à consulter, le livret permet aux médecins de mieux repérer les signes des TND à différents âges et de guider les patients vers les ressources adaptées.



Retour d'expérience recueilli lors d'une interview réalisée par l'URPS ML Grand Est auprès de la CPTS SEMSO et plus particulièrement :

- Mme LASSERRE, Orthophoniste
- Mme MAN-ROOS, Psychologue
- M. LEMANCEAU, Coordinateur

que nous remercions chaleureusement.

SOMMAIRE

01	La CPTS SEMSO en quelques chiffres	P2
02	Éléments de contexte de la création du livret TND	P2
03	La méthodologie employée	P3
04	La stratégie de communication	P3
05	Quels conseils donner aux CPTS ?	P4

La CPTS SEMSO en quelques chiffres



ACI signé en 2022



110 000 habitants



19 communes



192 adhérents

Pourquoi avoir travaillé sur les Troubles du Neurodéveloppement (TND) ?

Les TND sont un enjeu national important, mais nous avons ressenti une urgence particulière à agir sur notre territoire. Les listes d'attente pour les diagnostics et les prises en charge sont extrêmement longues, et nous avons estimé qu'une meilleure structuration des parcours de soins, associée à un adressage plus pertinent, pourrait apporter une aide significative à nos patients. Par ailleurs, de nombreux médecins généralistes nous ont fait part de leurs difficultés à repérer ces troubles ou à identifier les professionnels vers lesquels orienter leurs patients.

Dès la création de la CPTS, plusieurs orthophonistes, psychologues, comme Ann-Sylvie MAN-ROOS, (experte dans l'accompagnement des adultes autistes) et médecins sensibilisés à ces problématiques se sont mobilisés. Leur expertise et leur engagement ont permis de lancer rapidement un projet.

Quels facteurs ont motivé la production d'un livret sur les troubles du neurodéveloppement (TND) ?

Nous souhaitions proposer un outil pratique, rapide à consulter et adapté aux réalités du terrain, pour répondre directement aux besoins des professionnels. C'est ainsi que le livret a vu le jour, conçu comme une ressource pour mieux orienter et coordonner les parcours de soins des patients concernés.

Pouvez-vous nous expliquer le rôle et l'objectif du livret, ainsi que son contenu ?

Le livret sur les TND est un outil de prévention conçu pour aider les professionnels de santé, en particulier les médecins généralistes, à repérer les signes de troubles du neurodéveloppement à différents âges de la vie, de la petite enfance à l'âge adulte. Il vise à prévenir les errances diagnostiques en structurant l'adressage des patients vers les ressources adaptées, sans se substituer à un diagnostic.

Le livret propose des fiches par tranches d'âge, mettant en lumière les repères spécifiques, tels que les troubles du langage chez les enfants ou les difficultés sociales et états dépressifs chez les adultes. Il inclut également des contacts locaux, des ressources fiables, et des liens vers des outils existants comme ceux du site handicap.gouv.fr, offrant ainsi un support concret pour améliorer les parcours de soins.

Pouvez-vous nous décrire les différentes étapes qui ont conduit à la création de ce livret ?

La création du livret sur les TND s'est faite étape par étape, avec un vrai travail collectif. Tout a commencé par la **phase de diagnostic** réalisée lors de l'élaboration de notre projet de santé et de rencontres avec les professionnels de santé du territoire.

En 2022, nous avons organisé **une soirée d'information ouverte à tous** les professionnels de santé. L'objectif était de partager des connaissances sur les TND et de faire un état des lieux des ressources locales.

Début 2023, **nous avons mis en place un groupe de travail pluridisciplinaire** avec des orthophonistes, des psychologues et des médecins. Ensemble, nous avons défini le format et les objectifs du livret, puis nous avons cherché ce qui existait déjà, comme les ressources de handicap.gouv.fr, pour ne pas repartir de zéro.

Ensuite, **nous avons élaboré les fiches pour chaque tranche d'âge**, en nous appuyant sur des recommandations officielles. Tout a été relu collectivement, puis finalisé avec une graphiste pour rendre le livret attractif et facile à utiliser.

Ce processus collaboratif nous a permis de concevoir un outil vraiment adapté aux besoins du terrain.

Comment avez-vous fait connaître ce livret ?

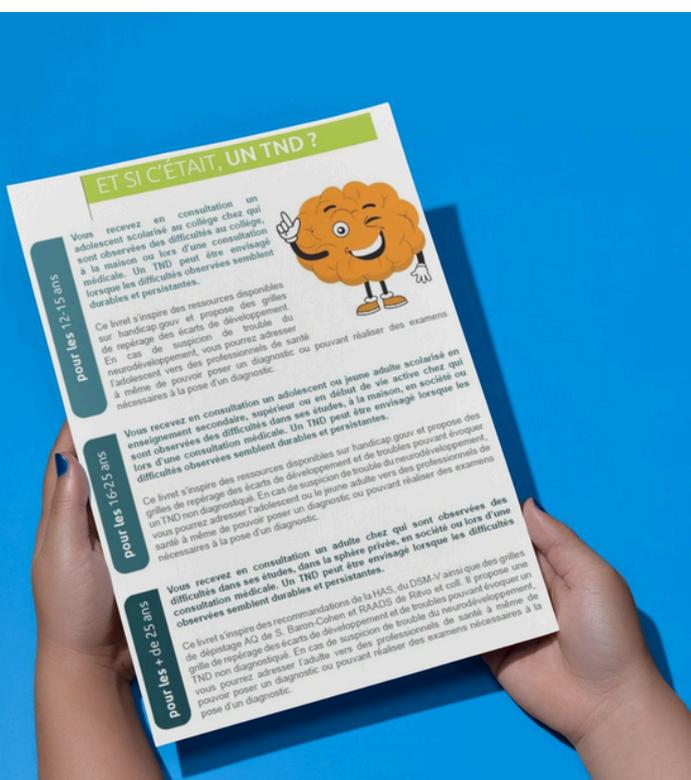
Nous avons multiplié les actions afin de toucher un maximum de professionnels de santé sur notre territoire.

Tout d'abord, nous l'avons rendu disponible en ligne sur le site internet de la CPTS SEMSO. Cela permet aux professionnels de le télécharger et de l'utiliser en version numérique, ce qui est très pratique. En parallèle, nous avons imprimé des exemplaires papier, qui ont été envoyés à tous les médecins généralistes du territoire grâce à un ESAT (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail), renforçant ainsi notre engagement social.

Nous avons aussi organisé une soirée de présentation spécifique au livret ouverte à tous les professionnels de santé. Cela a attiré un public varié, médecins mais aussi kinésithérapeutes et psychomotriciens entre autres, qui ont montré un grand intérêt pour le livret. En complément, un webinar a été mis en place pour expliquer les objectifs du livret. Celui-ci, annoncé via notre newsletter, est disponible en replay sur notre chaîne YouTube pour ceux qui n'ont pas pu y assister.

Notre newsletter a également servi à informer les adhérents de la sortie du livret et des moyens de se le procurer, en version papier ou numérique. Enfin, nous comptons sur les professionnels qui l'ont reçu ou qui ont participé à nos événements pour en parler autour d'eux et le partager avec leurs collègues. Par exemple, des orthophonistes et des kinés souhaitent déjà l'intégrer dans leur pratique.

Ces différentes actions ont permis de maximiser la visibilité du livret et de le rendre accessible à tous les professionnels concernés. Nous avons également prévu de recueillir des retours d'expérience sur son utilisation, afin de continuer à l'améliorer et à le faire évoluer en fonction des besoins.





Quels conseils donneriez-vous à une CPTS qui souhaite travailler sur les TND ou sur un livret ?

D'abord, prenez le temps de vous renseigner sur les outils et ressources existants. Il est inutile de repartir de zéro si des documents comme ceux disponibles sur handicap.gouv.fr peuvent être adaptés à vos besoins. Ensuite, formez un groupe pluridisciplinaire impliquant des professionnels de santé variés, comme des médecins généralistes, orthophonistes, psychologues ou kinésithérapeutes. Cela enrichira vos réflexions grâce à la diversité des perspectives.

Il est également important de recueillir les attentes et besoins des professionnels de votre territoire. Cela peut se faire simplement via un questionnaire ou une réunion, et vous aidera à mieux cibler votre projet. Travaillez par étapes : commencez par une action précise, comme une soirée de sensibilisation ou un outil de repérage, avant d'élargir vos initiatives.

Si vous développez un livret ou un guide, privilégiez des formats pratiques et clairs, adaptés au quotidien des professionnels qui ont peu de temps à consacrer à des documents complexes. Entourez-vous de personnes engagées, prêtes à s'investir dans la durée pour garantir la cohérence et la qualité du projet.

Enfin, n'hésitez pas à échanger avec d'autres CPTS ou structures qui ont déjà travaillé sur ces thématiques. Vous pourrez ainsi adapter leurs outils ou tirer parti de leurs retours d'expérience, plutôt que de tout recréer.

En résumé, avancez méthodiquement, mobilisez des acteurs motivés et restez à l'écoute des besoins de votre territoire. Travailler sur un livret est un projet exigeant, mais les retombées positives pour les professionnels et les patients en valent largement la peine.



Le mot de la fin

Si nous devons résumer tout cela en une phrase, ce serait :

" Les TND, osez-vous lancer ! ".

Travailler sur les TND, c'est s'attaquer à une problématique essentielle qui touche de nombreuses personnes et qui, avec les bons outils et une collaboration forte, peut faire une vraie différence sur le terrain.

C'est un sujet qui demande de l'engagement et de la persévérance, mais l'impact sur les parcours de soins et la qualité de vie des patients en vaut largement la peine.